

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 juin 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 juin 2017

Publié le 30 juin 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Sandrine RICHARD
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
Mme Catherine HERVIEU	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Florence LUCISANO
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Céline TONOT
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUET
M. Charles ROZOY	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE.

### *Membres absents :*

Mme Louise MARIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mme Lydie CHAMPION	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Michèle LIEVREMONT	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Gilbert MENUET
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**  
**Subvention 2017 à l'UDMJC 21 pour le Grand Déj**

La 17ème édition du Grand Déj des associations organisée par l'Union Départementale des MJC de Côte d'Or aura lieu le 24 septembre 2017 et a pour objectifs :

- de rassembler les associations bourguignonnes en un même lieu, durant une journée afin de les faire connaître du grand public ;
- de favoriser les rencontres et échanges entre associations et institutions ;
- de donner un espace aux partenaires institutionnels pour montrer leur engagement au service de la vie associative.

Cet événement est devenu un élément fédérateur important pour les acteurs locaux avec près de 250 associations et 10 000 visiteurs en 2016.

Dans la mesure où cette démarche s'inscrit dans ses priorités en terme d'accompagnement des acteurs associatifs, notamment au titre de la Politique de la ville et dans un contexte particulièrement sensible pour les associations avec les baisses de financements envisagées, Dijon Métropole se propose de soutenir l'événement en allouant à l'UDMJC une subvention de 8 000 €.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de mandater** le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 8 000 € à l'UDMJC 21 ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2017 de Dijon Métropole.

SCRUTIN : POUR : 74  
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 17 PROCURATION(S)*